

Département du **BAS-RHIN**
Canton de **SAVERNE**
Arrondissement de **MOLSHEIM**
Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 11

C O M M U N E
DE
TRAENHEIM

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 8 AVRIL 2024
Convocation remise le 28/03/2024

Sous la présidence de M. Gérard STROHMENGER, Maire

Membres présents :

Mmes Viviane FRITSCH-TREBUS, Constance COUTURE, Sabrina LEHN, Heike ROTHGERBER, Nathalie WOLFF
MM. David WETTERWALD, Jean DREYFUSS, Joël REISZ, Jean-Yves STOLLESTEINER, Jean-Renaud KLEIN

Membres absents excusés : Nathan MULLER, Frédéric BASTIAN, Cyrille MEYER

Membres absents non excusés : Arnaud MERLIN

Délégations de pouvoir : 3

Secrétaire de séance : Jean-Renaud KLEIN

ORDRE DU JOUR

OBJET 1 : APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2024

OBJET 2 : URBANISME

OBJET 3 : ETUDE DES OFFRES PROJET PHOTOVOLTAIQUE (DIAGNOSTIC STRUCTURE + REALISATION DU PROJET)

OBJET 4 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

OBJET 5 : AFFECTATION DU RESULTAT 2023

OBJET 6 : VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2024

OBJET 7 : BUDGET PRIMITIF 2024

DIVERS :

- Date du prochain CM
- Aire de jeux

OBJET 1 : APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la séance du 11 mars 2024.

OBJET 2 : URBANISME

M. WETTERWALD, 2^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme informe les conseillers sur les points suivants :

- M. BERGER a échangé à plusieurs reprises avec lui par mail afin de s'assurer d'être en conformité par rapport à l'accord avec prescriptions rendu pour sa demande de pose de clôture.
- M. FABING a échangé avec lui au sujet de son projet de construction de piscine. Il doit transmettre son dossier pour vérification avant instruction.

A propos du lotissement Les Acacias, l'acte administratif concernant Monsieur MOCHEL a été signé et envoyé, celui de Monsieur LORENTZ en toujours en attente et les actes administratifs de l'entrée Sud du lotissement du Cabinet ANDRES sont en attente également.

OBJET 3 : ETUDE DES OFFRES PROJET PHOTOVOLTAIQUE (DIAGNOSTIC STRUCTURE + REALISATION DU PROJET)

M. le Maire informe les conseillers qu'à ce jour nous avons réceptionné :

- un devis de Bureau Veritas pour le diagnostic de la structure pour un montant de 3 080 € HT ;
- un devis de Sedime pour le diagnostic de la structure pour un montant de 1 800 € TTC ;
- deux devis de Aguisol pour l'installation photovoltaïque pour des montants de 17 982 € TTC et 18 970 € TTC (2 modèles différents d'onduleurs) ;
- un devis de SOVEC pour l'installation photovoltaïque pour un montant de 24 143.22 € TTC.

Une réunion va être programmée dans les prochains jours afin d'étudier les différentes offres.

OBJET 4 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2023

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération du conseil municipal objet N°6 du 22 mai 2023 portant sur l'expérimentation du compte financier unique (CFU) en lien avec la direction départementale des finances publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2023 de la commune de TRAENHEIM ;

Vu le CFU 2023 de la commune de TRAENHEIM ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, M. le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Madame Viviane FRITSCH-TREBUS, 1^{ère} adjointe ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2023				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	84 328.05 €	456 912.00 €	541 240.05 €
	Recettes réalisées	20 528.24 €	500 908.85 €	521 437.09 €
	Restes à réaliser	12 513,00 €	0.00 €	12 513.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	139 357.65 €	504 415.74 €	643 773.39 €
	Dépenses réalisées	62 639.78 €	427 467.48 €	490 107.26 €
	Restes à réaliser	33 382.42 €	0.00 €	33 382.42 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-42 111.54€	73 441.37 €	31 329.83 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	55 029.60 €	47 503.74 €	102 533.34 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	12 918.06 €	120 945.11 €	133 863.17 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-20 869.42 €	0.00 €	-20 869.42 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-7 951.36 €	120 945.11 €	112 993.75 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par **12 voix Pour, 0 voix Contre et 1 Abstention**, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le CFU 2023 de la commune de TRAENHEIM ;

- **APPROUVE** et **CONSTATE** la concordance des chiffres du comptable ;

- **DONNE** pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

OBJET 5 : AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT N-2	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE N-1	RESTES A REALISER N-1	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR LE CALCUL DE L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	55 029,60 €		-42 111,54 €	33 382,42 €	-20 869,42 €	-7 951,36 €
				12 513,00 €		
FONCT	47 503,74 €		73 441,37 €			120 945,11 €

133 863,17 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/n-1	120 945,11 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	7 951,36 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	112 993,75 €
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/N-1	
Déficit à reporter (ligne 002)	

Vote « Pour » : 14

Vote « Abstention » : /

Vote « Contre » : /

OBJET 6 : VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2024

Par délibération du 3 avril 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts pour 2023 à :

TFPB : 29.35 %
TFPNB : 41.20 %
THRS : 16.24 %

Il est proposé de modifier les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les porter à :

Taux 2023 +3% :

TFB : 30.23 %
TFPNB : 42.44 %
THRS : 16.73 %

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte cette proposition par :

Vote « Pour » : 11
Vote « Abstention » : /
Vote « Contre » : 3

OBJET 7 : BUDGET PRIMITIF 2024

Après avoir pris connaissance des propositions de M. le Maire, après en avoir délibéré, les conseillers décident, par **12 voix Pour, 0 voix Contre et 2 Abstentions**, d'approuver le Budget Primitif 2024 arrêté comme suit :

RECAPITULATION BUDGET 2024

1- FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
	451 968,42 €	489 234,00 €
		112 993,75 €
	451 968,42 €	602 227,75 €
	150 259,33 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	602 227,75 €	602 227,75 €
2- INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Remb. capital	29 513,86 €	150 259,33 €
OSM* Phase II	30 927,60 €	7 951,36 €
Orange	4 300,00 €	1 000,00 €
Aire de jeux	10 000,00 €	5 000,00 €
Divers mairie (NAS)	2 600,00 €	8 248,00 €
Chemin ruraux	26 000,00 €	4 265,00 €
Aménag. devant Ecole	5 000,00 €	
Tondeuse	1 790,00 €	2 958,42 €
Extincteurs + hydrant	3 000,00 €	
Ecole divers	1 850,00 €	
Voirie	5 000,00 €	
Photovoltaïque (installation + vérif structure)	30 000,00 €	2 160,00 €
Aérogommage	10 000,00 €	3 500,00 €
Etude de faisabilité photovolt.	4 800,00 €	4 800,00 €
Subvention étude faisabilité photovolt,	2 800,00 €	2 800,00 €
Remplacement candélabres	15 000,00 €	
Ossuaire + panneau d'affichage cimetière	5 000,00 €	
Livres bibliothèque	300,00 €	
Remplacement chaudière église protestante	23 000,00 €	18 400,00 €
		12 918,06 €
Autres	13 378,71 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	224 260,17 €	224 260,17 €
TOTAL 1 + 2 :	826 487,92 €	826 487,92 €
	en dépenses	en recettes

DIVERS :

- **Date du prochain CM :** 27 mai 2024
- **CTBR :** nous avons reçu un mail de M. Nathan MULLER et M. Willy MULLER dans lequel est exposé la problématique de la situation actuelle de la desserte de bus pour la commune de Traenheim. Ils proposent, comme solution, la prolongation de la ligne 240 dont le terminus se situe actuellement à Scharrachbergheim. M. le Maire a contacté M. ASMUS, responsable d'exploitation à la CTBR, qui nous indique avoir bien pris en compte notre demande et qu'elle serait intégrée aux réflexions en cours dans le cadre du déploiement du Réseau Express Métropolitain. La proposition suggérée n'est pas techniquement réalisable car les bus sur la ligne 240 ne peuvent pas traverser la commune de Traenheim en raison de leur taille qui ne peut pas être diminuée en raison de contraintes de capacité. Une réunion devrait être organisée avec la CTBR, en conviant également du personnel du PETR, pour trouver des solutions pour le transport.

- **Aire de jeux** : M. Joël REISZ a chiffré les investissements et les fournitures nécessaires pour la réalisation des travaux. Il propose de mettre les bacs à fleurs pour remplacer les rondins de bois entre l'aire de jeux et le terrain de basket et un gros tronc pour les vélos. M. Jean-Renaud KLEIN souligne que les bacs ne doivent pas dépasser 40 cm de hauteur. Paul va emprunter le Karcher à la COMCOM pour nettoyer la barrière à repeindre et 2 ateliers participatifs sont prévus les 20 et 27 avril 2024. Mme Hélène POTTIER, administrée de Traenheim, a envoyé un mail à l'attention du conseil municipal dans lequel elle demande qu'une clôture soit installée afin de sécuriser l'aire de jeux. Les conseillers municipaux soulignent que les plantations le long de la route ont été plantées dans le but de créer une barrière végétale, que la vitesse avait déjà été abaissée à 20km/h dans la rue et que le stationnement devant l'aire de jeux supprimé. Une proposition a été faite de barrer la route aux heures d'entrée et de sortie de l'école afin qu'aucune voiture hormis le bus scolaire ne circule aux abords de l'école pour sécuriser la zone. Il s'agit maintenant de se renseigner sur les obligations et normes de sécurité en matière d'aires de jeux afin d'adapter les aménagements à mettre en place mais que les enfants sont sous la responsabilité des adultes et que la vigilance doit rester de vigueur.
- M. Jean-Yves STOLLESTEINER propose de remettre des diplômes aux enfants qui se sont investis dans les ateliers organisés par la commune. La remise pourrait se faire durant les vœux du maire.
- Mme LERCH, administrée de Traenheim, propose de donner un cerisier ou merisier à la commune. Nous attendons une photo pour voir la taille.

Fin de séance : 22h07

Délibération certifiée exécutoire en vertu de sa transmission
à la Sous-Préfecture



Le Maire,
Gérard STROHMENGER

Les Conseillers Municipaux :

M. Frédéric BASTIAN : (Absent)	M. Nathan MULLER : (Absent)
Mme Constance COUTURE :	M. Cyrille MEYER : (Absent)
M. Jean DREYFUSS :	M. Joël REISZ :
Mme Viviane FRITSCH-TREBUS :	Mme Heike ROTHGERBER :
M. Jean-Renaud KLEIN :	M. Jean-Yves STOLLESTEINER :
Mme Sabrina LEHN :	M. David WETTERWALD :
M. Arnaud MERLIN : (Absent)	Mme Nathalie WOLFF :